

P ERSONNELS

ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS

NOR : MENE0401347C
RLR : 826-1

CIRCULAIRE N°2004-103
DU 24-6-2004

MEN
DESCO A10

C ontenus de la formation préparatoire au 2CA-SH

*Additif à C. n° 2004-026 du 10-2-2004 (B.O. spécial n° 4 du 26-2-2004, annexe 5)
Réf. : D. n° 2004-13 du 5-1-2004 (titre II) ; arrêtés du 5-1-2004 (options (art. 2), examen 2CA-SH, formation professionnelle spécialisée) ; C. n° 2004-026 du 10-2-2004*

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs des IUFM ; au directeur du CNEFEI

■ Le document ci-après (annexe 5 de la circulaire n° 2004-026 du 10 février 2004) constitue un cadre de référence pour les contenus de la formation préparatoire au 2CA-SH, en complément des indications de l'arrêté du 5 janvier 2004 et de la circulaire n° 2004-026 du

10 février 2004 précités.

Il s'adresse aux responsables des IUFM et du CNEFEI qui ont à concevoir et à élaborer les plans de formation.

Le référentiel donne des orientations pour les trois unités de formation (UF1, UF2, UF3) prévues par les textes, traduites en modules de formation dans les plans. Il laisse le soin aux concepteurs de la formation d'en organiser les contenus en fonction des options préparées, en se référant au présent cadre de formation.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur du Cabinet
Jean-Paul FAUGÈRE

A nnexe 5

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LES CONTENUS DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE AU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE POUR LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS ET LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (2CA-SH)

UF 1 Pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins éducatifs particuliers des élèves

Différencier pour construire des savoirs : de l'évaluation des connaissances et compétences des élèves aux adaptations nécessaires, en lien avec les besoins particuliers repérés.

(voir tableaux pages suivantes)

Scolariser des adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers	Organiser et mettre en œuvre des démarches et des situations pédagogiques	Construire des savoirs
<p><i>Repérer les connaissances, les compétences ainsi que les éléments qui font ou ont fait obstacle dans le parcours scolaire ; comprendre les besoins particuliers des élèves, identifier les difficultés :</i></p> <p>Faire émerger et analyser les représentations de la grande difficulté scolaire et du handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse des représentations des élèves et des adultes ; - appréhension de leur impact sur l'engagement, le positionnement professionnel de l'enseignant ; - réflexion autour des notions d'aide, d'autonomie (assistance, participation...). <p>Analyser et évaluer les besoins éducatifs particuliers des adolescents et leurs impacts cognitifs, psychologiques, relationnels et physiques sur les apprentissages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situation de difficulté scolaire grave ou de handicap ; - image de soi, identification, rapport à l'autre et au monde, rapport au savoir, perturbations. <p>Identifier des particularités dans les processus de communication, d'expression et d'apprentissage des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapport à la langue et aux langages ; - rapport à l'espace et au temps ; - mobilisation corporelle ; - saisie et traitement de l'information, liens logiques, opérations mentales ; - expérimentation, conceptualisation et mémorisation. <p>Repérer des supports et des modalités privilégiés de communication, d'expression et d'apprentissage pour l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - usage respectif de l'oral et/ou de l'écrit ; - recours au dessin, au schéma, à l'image ; - perception et expression par le corps. 	<p><i>Adapter les situations pédagogiques en fonction des besoins éducatifs repérés ; détours nécessaires, explicitation, dépassement des erreurs ... ; prendre en compte la diversité des élèves dans la construction des situations pédagogiques :</i></p> <p>Gérer le groupe dans ses aspects comportementaux et relationnels pour favoriser les interactions et la coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'hétérogénéité comme appui pour construire et valoriser les savoirs (hétérogénéité des savoirs, savoir-faire, pratiques enseignantes...) - la place maîtrisée des relations d'aide (tutorat, assistance...) par l'adulte et par les pairs. - la prise en compte des particularités repérées dans les processus et les modalités de communication. <p>Concevoir et mettre en œuvre des situations pédagogiques différenciées (observer, planifier, rétroagir) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction des situations d'observation : l'évaluation des connaissances, des compétences et des difficultés de l'élève en situation d'apprentissage ; - prise en compte des particularités repérées dans les processus et les modalités de communication, d'expression et d'apprentissages pour le choix, l'organisation et la mise en œuvre des situations pédagogiques : supports, démarches, activités ; - démarches méta-cognitives, aides méthodologiques, techniques et matérielles : organisation, différenciation, adaptation, compensation, suppléance, médiation ; - préparation et adaptation de documents ; - aménagements des espaces ; - usage et adaptation des TICE. 	<p><i>Tenir compte des exigences didactiques en lien avec les conditions d'acquisitions de certains concepts ou savoirs et avec les besoins particuliers des élèves :</i></p> <p>Se référer aux objectifs d'apprentissage dans chaque discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la relation aux programmes ; - les objectifs de travail en SEGPA, en UPI, en intégration individuelle. <p>Connaître les fonctions de l'évaluation et les conditions spécifiques de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation formative ; - les évaluations institutionnelles ; - l'aménagement des situations d'évaluation et des épreuves, en classe et lors des examens. <p>Prendre en compte les processus de communication, d'expression et d'apprentissage mis en jeu dans les diverses disciplines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réflexion spécifique sur l'oral et l'écrit, supports et modalités de communication habituellement privilégiés, moyens et objets d'apprentissage ; - conséquences pour la transmission et l'évaluation des connaissances. <p>Prendre en compte les besoins particuliers dans le cadre de l'enseignement disciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - incidences des particularités repérées sur la construction des concepts ; - contextualisation et décontextualisation des savoirs <p>Penser la construction des savoirs dans le cadre d'un projet global de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apport des approches pluri- et inter-disciplinaires pour l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées.

UF 2 Pratiques professionnelles au sein d'une équipe pluricatégorielle	UF 3 Pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social
<p>L'équipe éducative et partenariale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents membres de l'équipe ; - place, rôle et spécificité de chacun ; - mutualisation, échanges de pratique, informations, initiation à des techniques, des outils, des procédés utilisés par les autres professionnels. - éthique professionnelle <p>L'élaboration et la conduite de projets individualisés et adaptés ; responsabilité, processus, déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la concertation au sein de l'équipe pédagogique, éducative et partenariale ; - la coordination au sein du dispositif d'intégration ; - l'organisation, les aménagements matériels nécessaires ; - les documents, les engagements de chacun. <p>La problématique de l'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - continuité des parcours ; - passages école/collège/lycée ; - le projet professionnel. <p>Les risques, la sécurité, la responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'élève, de la famille, - du groupe, - de l'enseignant, - de l'établissement. 	<p>La cohérence des parcours scolaires des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'intérêt des dispositifs existants (UPI, SEGPA, EREA...) : spécificité, place au sein du collège ou du lycée ; - le parcours scolaire antérieur des élèves et sa poursuite ; - les commissions spécialisées. <p>La connaissance des ressources au sein et en dehors de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ressources humaines (AVS, équipes médicales ou paramédicales...) ; - ressources matérielles (matériel pédagogique adapté, matériel adapté...) ; - ressources informatives (sources documentaires, sites internet...) <p>L'évolution des politiques éducatives : réponses apportées, en France et en Europe, en matière de scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers, en situation de difficultés graves ou de handicap.</p>

Analyse de pratique professionnelle

Accompagnement des stagiaires dans l'élaboration du mémoire professionnel